

Déviations 45/2025

Un aperçu des déviations du **3 novembre 2025** au **9 novembre 2025** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
04/11/2025	MAR	25/25R	19/25R	1912-1940	Vent 170° 15-21kts max. Vent à 500 pieds 170° 33kts.
			-/-	1940-2048	Des drones aperçus autour de l'aéroport.
			19/25R	2058-2300	Vent 180° 18-23kts max.
		25/19,25R	19/25R,19	2300-2355	Conditions météorologiques à l'aéroport.
06/11/2025	JEU	25/25R	25R/25R	2113-2123	Obstacles dans les couloirs d'approche et/ou de départ.
			-/-	2123-2153	Suite.

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transmis ou utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u
verstrekt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval worden gepubliceerd/verdistribueerd zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Centraalbureau voor de Federale Regeling voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

